



### Public

Les membres du CSE d'une entreprise de moins de 50 salariés

### Durée

5 jours soit 35 heures

### Dates & Lieux

Nous consulter

Cette formation est proposée en INTER ou en INTRA avec un accompagnement spécifique adapté au contexte de l'entreprise

### Méthodes pédagogiques

Les techniques d'animation sont basées sur une forte interaction entre le groupe et le formateur.

- Réponses aux attentes des participants en tenant compte des acquis de chacun, de leurs besoins, des pratiques de l'entreprise et de leurs connaissances

- Études des situations contextualisées dans le secteur d'activité.

- Entraînement à l'application des différents concepts en sous-groupes avec des outils pédagogiques diversifiés et interactif pour une meilleure appropriation et un enrichissement du groupe

Le Comité Social et Economique - CSE - remplace depuis le 1er janvier 2018 les délégués du personnel. Les représentants du personnel pourront au cours de cette formation, appréhender les missions et le fonctionnement du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés et plus spécifiquement les missions en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

## OBJECTIFS

- ✓ Connaître le fonctionnement, les moyens et les attributions du CSE
- ✓ Acquérir les connaissances de base nécessaires pour mener à bien les missions en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- ✓ Développer son aptitude à déceler et à évaluer les risques professionnels
- ✓ Développer sa capacité à analyser les accidents, les maladies professionnelles et mettre en place un plan d'actions
- ✓ Participer activement et efficacement au bon fonctionnement de l'instance
- ✓ Déterminer les actions appropriées auprès des différents interlocuteurs

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### Le fonctionnement du CSE

- ✗ Le rythme des réunions
- ✗ La convocation, les délais applicables
- ✗ Les participants aux réunions

### Les moyens du CSE

- ✗ L'utilisation des heures de délégation
- ✗ L'affichage, les locaux, le droit de circulation
- ✗ L'obligation de confidentialité
- ✗ La protection des représentants du personnel
- ✗ Les formations
- ✗

### Les attributions du CSE

- ✗ La présentation des réclamations individuelles et collectives et les réponses de l'employeur
- ✗ La saisine de l'inspection du travail
- ✗ Les droits d'alertes
- ✗ Les missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

### La culture sécurité

- ✗ L'organisation de la sécurité
- ✗ Accidents du travail et maladies professionnelles
- ✗ Les acteurs internes et externes

### L'analyse des accidents des maladies professionnelles et la mise en place d'un plan d'action

- ✗ Comment mener l'enquête et analyser un accident du travail ou une maladie professionnelle
- ✗ La construction de l'arbre des causes
- ✗ Le choix des cibles de prévention
- ✗ La mise en place d'un plan d'action

### L'analyse à priori des risques : anticiper les accidents

- ✗ Les statistiques d'accident ; l'exploitation des registres (cahier d'infirmerie ou de premiers soins ; les fiches de remontée d'informations ; l'information et la communication sur les situations à risques, sur les formations appropriées

### L'observation des postes de travail et solutions aux difficultés rencontrées

- ✗ La démarche d'évaluation des risques professionnels, la détection des situations à risques (y compris la pénibilité, les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques) ; la hiérarchisation des risques et la mise en place des modes de prévention

# FDS013 – CSE ENTREPRISE – DE 50 SALARIÉS

## Formation complète



### Supports fournis

#### Chaque participant repart avec :

- Un support complet
- L'attestation de formation

### Le + de la formation

Formation condensée  
spécialement adaptée aux PME  
de moins de 50 salariés

- ✗ L'amélioration (vers qui et pourquoi) ; les critères de choix ; présenter le résultat à la direction, comment convaincre ? ; cas concret (visite ou vidéo)

#### Compléter son registre d'actions de manière stratégique : le plan d'actions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- ✗ Quels problèmes traiter ?
- ✗ Trouver leur origine pour mieux les traiter
- ✗ Quels indicateurs utiliser ?
- ✗ Quel but et quels objectifs se fixer ?
- ✗ Quel délai ?

### Modalités de suivi et d'évaluation

- **EVALUATION PREALABLE A LA FORMATION**
- **EN COURS DE FORMATION** : questions, jeux-tests, cas pratiques, etc.
- **EVALUATION ET APPRECIATION A L'ISSUE DE LA FORMATION « A CHAUD »**
- **EVALUATION A FROID** : suivi de la mise en œuvre dans sa pratique professionnelle